



BASSINS

TARIFS DE LOCATION

Salle polyvalente de Bassins

Tarifs	
Habitants	Habitants extérieurs
CHF 20.00 / heure	CHF 25.00 / heure
Forfait CHF 300.00	Forfait CHF 400.00

Services annexes		
Sonorisation	Podium	Tribune
CHF 50.00	CHF 20.00	CHF 20.00

Tarif vaisselle	Verres uniquement	Couverts repas	Tasses
Jusqu'à 50 personnes	CHF 10.00	CHF 50.00	Par 50
Jusqu'à 100 personnes	CHF 20.00	CHF 100.00	CHF 15.00
Dès 100 personnes	Sur demande	Sur demande	

Tarif linge	CHF 2.00/ pièce
-------------	-----------------



BASSINS

REMISE EN ETAT DES LOCAUX

SALLE DE GYMNASTIQUE	Laver et empiler les chaises et les tables – sol à balayer
HALL D'ENTREE	Sol à balayer
CUISINE	Plaque – évier – plan de travail à nettoyer Sol à balayer Tiroirs réfrigérants à vider + nettoyer et mettre « hors tension » Appareils électriques à mettre « hors tension »
ARMOIRES FRIGORIFIQUES	A vider + nettoyer
VAISSELLE	A nettoyer et ranger
SANITAIRES	Lavabos + cuvettes et lunettes à nettoyer soigneusement Sol à balayer + récurer + poubelles à vider
EXTERIEURS	Bouteilles et papiers à ramasser, si nécessaire

Il est demandé au locataire de veiller à la tranquillité des habitants riverains et en particulier de baisser le niveau sonore à 80dB dès 22 heures.

Les dégâts éventuels constatés lors de l'état des lieux sont facturés au locataire.

PARKING

Lors de grosses manifestations, le parking devra être organisé sous la responsabilité du locataire.

La Municipalité peut édicter d'autres directives en fonction des conditions météorologiques et de la taille de la manifestation.

TRI DES DECHETS

Les déchets seront évacués par la commune. Une facture sera établie en fonction du poids des déchets.

Les déchets devront être triés, de la façon suivante :

Tonneau PET =	toutes les bouteilles PET
Tonneau verre =	bouteilles, verres cassés
Conteneur 800 litres =	plastiques et déchets ménagers qui ne trouvent pas leur place dans les autres tonneaux.

Si les déchets ne sont pas correctement triés, la Municipalité se donne le droit de facturer le tri au tarif de l'heure de commune.